

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25/05/2020

Monsieur le Maire, François LEJEUNE, ouvre la séance à 18 h 30 en présence de Mesdames SADIER, RENAUDIN et RUELLE, Messieurs LEPOUTRE, MICHEL, GRASSET, CRETE, COULMIER, FRAGET, GIRARDIN, HERMANT, KREIN, LHOMME, C.MICHEL et la secrétaire de Mairie, Madame Pascale BOUCHE ;

L'an deux mil vingt, le vingt-cinq mai, les membres du Conseil municipal de la Commune de MOUSSY se sont réunis à 18h30 à la salle des fêtes de la commune, avenue du Mont Félix, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Élection du Maire et des adjoints

Monsieur Jean-Noël DINIZ, maire sortant non réélu en tant que conseiller municipal exprime ses remerciements pour les années passées au sein du conseil municipal puis laisse la présidence de la séance au doyen d'âge des membres présents, à savoir, Monsieur Philippe FRAGET avant de quitter les lieux.

Le Président de séance constate que l'ensemble des conseillers municipaux (15 membres) sont présents et que par conséquent le quorum est atteint.

Il est procédé à la nomination d'un Secrétaire de séance émanant du conseil. Monsieur Pierre-Alexandre LHOMME est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.

Le Président de séance rappelle les résultats des élections municipales puis invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection du Maire, tout en rappelant les règles d'élection. Le Conseil Municipal a désigné deux assesseurs : Monsieur Didier GIRARDIN et Monsieur Jean-Louis GRASSET.

RESULTATS DE L'ÉLECTION DU MAIRE :

Monsieur François LEJEUNE, seul membre du Conseil Municipal à se présenter aux fonctions de maire a obtenu l'unanimité (15 voix). Il est félicité pour son élection.

Monsieur François LEJEUNE, élu nouveau maire de la commune de MOUSSY reprend la présidence de séance et invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection des adjoints.

Un débat s'installe sur le nombre d'adjoints à élire et il ressort qu'un nombre de 4, soit maximum possible, serait le plus judicieux.

ÉLECTION DU PREMIER ADJOINT :

Monsieur Dominique LEPOUTRE, seul membre du Conseil Municipal à se présenter aux fonctions de premier adjoint a obtenu 14 voix POUR et 1 vote blanc. Il est félicité pour son élection.

ÉLECTION DU SECOND ADJOINT :

Monsieur Olivier MICHEL, seul membre du Conseil Municipal à se présenter aux fonctions de second adjoint a obtenu 14 voix POUR et 1 vote blanc. Il est félicité pour son élection.

ÉLECTION DU TROISIEME ADJOINT :

Madame Martine SADIER, seule membre du Conseil Municipal à se présenter aux fonctions de troisième adjoint a obtenu 14 voix POUR et 1 vote blanc. Elle est félicitée pour son élection.

ÉLECTION DU QUATRIEME ADJOINT :

Monsieur Jean-Louis GRASSET, seul membre du Conseil Municipal à se présenter aux fonctions de quatrième adjoint a obtenu l'unanimité. Il est félicité pour son élection.

La séance est levée.